

conseil d'administration. Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, qui est le principal organe d'aide multilatérale au sein de l'organisation, est sorti d'une période de consolidation et est maintenant mieux équipé pour répondre aux besoins de plus de 40 pays en développement. Le Canada demeure le premier cotisant du Fonds : il a contribué 18,5 millions de dollars aux programmes permanents et un million de dollars au nouveau fonds spécial créé pour aider le Mozambique à réduire sa dépendance envers l'Afrique du Sud. Au total, le Canada a versé plus de 35 millions de dollars aux activités multilatérales du Commonwealth en 1988-1989.

Les ministres des Finances du Commonwealth se sont réunis à Chypre avant la tenue des réunions annuelles du FMI et de la BIRD en septembre. Leurs discussions ont porté principalement sur des questions Nord-Sud, y compris l'endettement croissant des pays en développement et l'importance des nouvelles négociations du GATT, l'Uruguay Round, pour le système multilatéral. Les hauts fonctionnaires ont tenu leur réunion biennale régulière aux Seychelles en novembre en vue d'organiser le sommet du Commonwealth de 1989 et de faire le point sur la coopération fonctionnelle au sein du Commonwealth. Ils ont surtout parlé de questions budgétaires et administratives, et leurs discussions ont reflété leur souci d'affecter aux besoins prioritaires les ressources disponibles qui se font de plus en plus rares, souci que partagent d'ailleurs d'autres organismes multilatéraux. Le Canada a aussi participé à la réunion biennale du Conseil du Commonwealth pour la jeunesse, tenue aux Samoa occidentales en mai, et à celle du Conseil scientifique du Commonwealth, tenue à Lagos au début de novembre.

Le Canada s'est par ailleurs associé aux initiatives de coopération aux niveaux technique et non gouvernemental en assistant à diverses conférences et réunions, dont celles du groupe d'experts sur l'incidence des politiques d'ajustement structurel sur les femmes, ainsi que du groupe d'experts sur les changements climatiques et le relèvement du niveau de la mer. Le Canada a accueilli la huitième réunion de l'Association des magistrats du Commonwealth, tenue à Ottawa en septembre. Le Canada a en outre continué de collaborer et de contribuer à la Fondation du Commonwealth qui appuie une vaste gamme d'activités non gouvernementales du Commonwealth et dont le président est l'honorable Robert Stanfield. Lors des Jeux olympiques de Séoul, la ville de Victoria fut choisie comme hôte des Jeux du Commonwealth de 1994.

## La Francophonie

La coopération francophone internationale a continué de connaître, au cours de la période à l'étude, une activité importante résultant principalement des initiatives adoptées par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec en septembre 1987, et de l'intérêt que suscite la préparation en cours du troisième Sommet qui se tiendra pour la première fois sur le continent africain, soit à Dakar du 24 au 26 mai 1989.

Le Comité du suivi que le Canada préside s'est réuni à plus d'une vingtaine de reprises depuis octobre 1987 afin de coordonner l'exécution des décisions du dernier Sommet, définir les programmes et priorités, et réfléchir sur l'avenir de la coopération francophone et de l'ensemble des institutions gouvernementales et non gouvernementales qui la composent.

Conformément à des propositions retenues lors du Sommet de Québec, nombre d'événements majeurs ont vu le jour au cours de cet exercice dont notamment l'implantation au Canada du réseau de télévision TV-5, qui devrait connaître d'ailleurs dans les mois à venir une extension vers l'ensemble de l'Amérique du Nord, les Antilles et éventuellement l'Afrique.

L'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF) dont le siège a été établi à Québec a tenu la première réunion de son conseil d'orientation afin de mettre au point une politique générale de programmation pour les trois prochaines années.

La phase de mise en place du Centre international francophone de formation à distance (CIIFFAD) s'est terminée par la signature d'un protocole d'entente entre les pays concernés.

La Conférence des Ministres de la Justice des pays francophones qui s'est tenue à Paris en début d'année permettra d'amorcer entre les quelque 41 pays invités une coopération nouvelle en matière de formation et d'information juridique et judiciaire.

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), organe central de la Francophonie directement concerné par les perspectives de changement qu'entraînera l'avènement du Marché commun européen de 1992, a tenu un colloque à Franceville (Gabon) afin de faire le point sur la complémentarité des deux aspects européen et francophone. Le Canada accueillera les instances de l'ACCT, en novembre et décembre 1989 alors que le Programme spécial de développement (PSD) tiendra sa réunion à Moncton (N.-B.), que le Conseil d'administration se réunira à Québec et la Conférence générale à Ottawa.

Parmi les institutions de la Francophonie, les conférences ministérielles de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES) et de l'Éducation (CONFEMEN), se sont réunies respectivement au Tchad et au Burundi. À la CONFEJES, l'important projet des Jeux de la Francophonie qui se tiendra au Maroc du 8 au 22 juillet 1989 promet d'attirer pour sa première édition la presque totalité des pays membres de la Francophonie.

Le Canada continue de plus à s'impliquer davantage dans l'ensemble des organisations non gouvernementales francophones tant nationales qu'internationales.

## Droits de la personne et affaires sociales

La défense des droits de la personne fait partie intégrante de la politique étrangère du Canada et le gouvernement canadien y accorde une grande importance. En 1988, le Canada a été élu membre de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies; il a donc réintégré cet organisme en qualité de membre de plein droit en 1989 après avoir assisté à ses délibérations comme observateur pendant les quatre années précédentes. En tant que membre de la Commission, le Canada pourra coparrainer et présenter des résolutions et participer activement à la conduite des dossiers qui l'intéressent tout particulièrement, notamment : les droits internationaux des autochtones, la liberté de religion, les exodes massifs et les droits de la personne, le renforcement des organismes de surveillance issus des traités, la liberté d'expression et les services consultatifs dans le domaine des droits de la personne. Même en qualité d'observateur, le Canada a pris une part active en 1988 aux travaux de la Commission et d'autres organes des Nations